



Association Genevoise de Tourisme Pédestre

Correspondance : Case postale 6103 · CH-1211 Genève 6

Renseignements : Tél. (022) 311 99 70 · CCP 12-9305-4

Documentation disponible à : l'Arcade d'information de la Ville de Genève · Pont de la Machine 1 · 1204 Genève

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MARS 2000

au Cercle de l'Espérance

Séance ouverte à 14 h.40. Mme Nadia CONSTANTINIDI, Présidente, salue l'assemblée, totalisant 92 personnes, qu'elle remercie de leur présence, en particulier celle de M. François GROSJEAN, du Coderando, et de M. Georges et Mme Anne-Laure HYVERNAT, de la Fédération Française de la Randonnée. Elle fait part des excuses de 18 membres, empêchés. Elle signale que certaines communes ont eu la politesse d'excuser leur absence, alors que les autres ne donnent aucun signe de vie, et souhaiterait que les membres qui habitent ces communes prennent contact avec les Autorités pour les inciter à s'intéresser à notre Association.

Une minute de silence est observée en mémoire de Mme Violette Leuba, décédée à fin 1999. Mme Leuba et son mari ont fait don à l'AGTP d'une somme qui constitue actuellement le "Fonds Leuba".

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 mars 1999
 2. Rapport de la Coordinatrice des courses
 3. Rapport de la Trésorière/ Fiduciaire
 4. Rapport des Vérificatrices des comptes
 5. Rapport de la Présidente
 6. Discussion sur ces rapports et vote
 7. Elections
 8. Propositions individuelles
 9. Divers.
1. Le P-V. est approuvé à l'unanimité.
 2. Mme E. Guillamon lit son rapport annuel d'où il ressort qu'en 1999, 30 courses sur 50 bénéficièrent d'un temps superbe et qu'en général les participants ont été satisfaits des courses et séjours. Bonne participation, globalement.
 - 3.a) Mme D. Paquier, trésorière, parle de ses activités - pas toujours faciles - et se déclare d'accord de les poursuivre, avec l'aide de Mme S. Hadjidakis. Elle signale une certaine baisse des effectifs (début 1999 = 482 membres, contre seulement 443 à ce jour).
 - b) La Présidente expose nos problèmes concernant la comptabilité. Mme M. Matthey, comptable, ayant démissionné, l'AGTP a confié ce poste à une fiduciaire dont les prestations coûtent cher. Mme S. Hadjidakis, actuellement retraitée, propose de prendre en charge ce travail avec l'appui logistique d'un ami possédant une grande expérience en ce domaine.
L'assemblée entérine cette proposition.
 - c) Mme N. Constantinidi commente les comptes d'exploitation, indiquant entre autre que le Fonds Leuba sera intégré à un autre poste. Quant au budget, il ne présente pas de grands changements. Une somme annuelle de CHF 500.- sera allouée pour l'appui logistique à la comptabilité.
 4. Mme J. Sottini fait lecture du rapport établi par elle et Mme Ch. Henry.
 5. La Présidente commente son rapport annuel. Finances et sociétariat : Les temps changent et la FSTP risque de voir son statut évoluer en office du tourisme ou autre, après 60 ans d'activité ! Les membres seront informés dès qu'une décision sera prise à ce sujet. Notre cotisation actuelle est de CHF 5'000.-, ce qui représente CHF 11.- pour chaque membre AGTP. En contrepartie, la FSTP offre des cours de lecture de cartes et des cartes à prix "sociétaire".

Balisage : a) M. J-C. Cima déclare que le balisage avance très lentement. Le Plan Directeur a été remanié et l'enquête publique paraîtra dans la Feuille d'Avis Officielle à fin mars. Les magistrats Moutinot et Cramer estiment à env. CHF 300'000.- les frais de signalisation et évacuent cette question pour le moment. Pourtant, la loi les oblige à s'en occuper. Affaire à suivre !

b) M. J-C. Cima a besoin de cinq bénévoles, soit deux dans chaque secteur (Lac/Arve - Arve/Rhône - Rhône/Lac). Alors, Messieurs, un peu de bonne volonté !

c) Renaturation de la Versoix : L'AGTP est partie prenante dans ce projet. Salève : Le chemin du Pas-de-l'Echelle est dans un état déplorable et Annecy ne répond jamais à nos relances à ce propos.

6. Tous ces rapports sont adoptés sans commentaires par l'assemblée.

7.a) Pour remplacer au Comité M. J-M. Gobet, démissionnaire, Mme Brigitte de Grand-saignes est proposée à l'assemblée, qui l'accepte par applaudissements.

b) Ayant oeuvré comme Présidente durant six années, Mme N. Constantinidi désire maintenant ré-orienter sa vie et quitter ce poste. Elle pourrait encore présider éventuellement l'AGTP pendant une année, mais pas plus longtemps. A ce jour, au sein du Comité, personne n'est prêt à prendre le relais. Les candidats potentiels sont priés de s'annoncer directement à Nadia... que nous regretterons tous !

c) Election des vérificateurs des comptes :

Mmes Jacqueline Sottini	lère vérificatrice
Christiane Henry	2ème "
Mady Lachaux	lère suppléante
Ariane Corbaz	2ème suppléante.

8. Aucune proposition reçue.

9.a) M. François Grosjean, nouveau Président du Coderando, se présente et parle du projet "Eurorando". En octobre 2001, cette marche reliera certains pays d'Europe par des sentiers pédestres convergeant vers Strasbourg. Le Conseil devra discuter des "droits des randonneurs". L'itinéraire E 3 passera par Genève. Pour Chambéry-Annecy-La Cure-Massif du Jura, il espère qu'il y aura de nombreux marcheurs genevois.

D'autre part, il transmettra nos préoccupations au Conseil Général d'Annecy, concernant le Salève.

b) Mme Françoise Kobr, membre AGTP, projette de relier à pied Genève à Berlin. Avis aux amateurs !

c) La Présidente signale que week-ends et séjours sont déjà presque tous complets. La course-surprise de demain aura lieu entre La Plaine et Meyrin en passant par Russin et Peney.

d) Mmes J. Sottini organise un séjour à Carantec - hors programme AGTP - du 28.4. au 5.5.2000. Il reste quelques places. S'inscrire à l'issue de l'assemblée.

e) La Présidente informe que, l'an prochain, l'Assemblée Générale se tiendra une ou deux semaines plus tard dans la saison (fin mars/début avril).

La séance est levée à 16 heures pile et, comme d'habitude, elle est suivie d'un apéritif bien sympathique. A la prochaine !

La Présidente : La secrétaire :

N. Constantinidi

N. Constantinidi

M. Hones

M. Hones